

LOU PASSADOU

 Your local link  Bindeglied  "Le Trait d'Union"



Le marché de Bedoin

Fleurissement



Les enfants du centre de loisirs municipal ont réalisé, durant les dernières vacances de Pâques, avec leurs animatrices et l'aide d'Alain Roumieu, agent communal des espaces verts, de magnifiques coupes florales qui décorent le balcon de la mairie. Merci à toutes celles et ceux qui ont pris part à cette réalisation qui contribue ainsi à l'embellissement de notre village.

Philippe BENOIT-GONIN

Les feux de la St Jean : une vieille tradition

Traditionnellement le soir du solstice d'été, le 23 juin, jour le plus long de l'année, un grand feu est allumé au sommet du mont Ventoux.

Cette tradition s'est perpétuée depuis la nuit des temps : Tous les villages petits ou grands de notre belle Provence allumaient le soir de la St Jean un feu au sommet des collines.

Les fagots (ou balau en provençal) préparés avec des sarments de vigne, des branches de romarin, des genêts et d'autres plantes fleurant bon la Provence étaient enrubannés aux couleurs rouge et or et portés au sommet des collines.

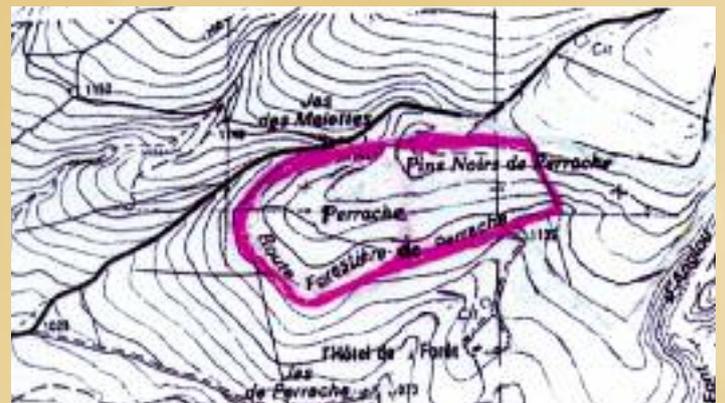
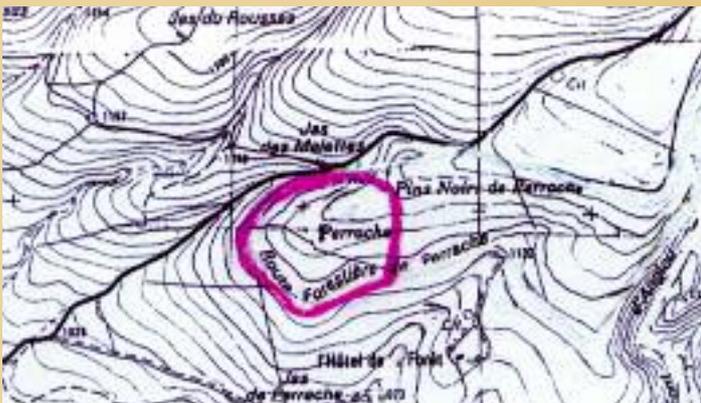
Aujourd'hui des associations poursuivent cette tradition avec l'aide de particuliers et des municipalités. La flamme des feux de la St Jean est portée depuis le sommet du Canigou et acheminée le 23 juin à Sorgues au Mourre de Sève d'où elle est répartie dans les villages du Vaucluse. A Bedoin elle embrase le bûcher préparé au sommet du Ventoux, devant la chapelle Ste Croix, vers 22 heures et la soirée se poursuit traditionnellement par des chants, des danses et une « grillade-partie ».

Jean-Claude HAUD

Deux circuits de randonnée réalisés par les enfants de l'école maternelle dans le Ventoux

Ces deux circuits, respectivement de 2 et 3 kms partent du lieu dit « le jas des Melettes » sur la route du Ventoux (RD 974). Réalisés par l'Ecole maternelle avec la participation de l'O.N.F. et de l'Office de tourisme, ils font l'objet d'un dépliant que vous trouverez à l'Office de tourisme.

Bravo pour cette belle initiative.



Editorial



La saison estivale s'annonce... Après les élections qui ont donné à la France un nouveau président et une nouvelle Assemblée Nationale, notre commune va, à nouveau, retrouver une vie trépidante pendant quelques mois. Événements festifs, culturels et sportifs permettront à nos hôtes et à la population de se rencontrer, de nouer des relations humaines nouvelles, de connaître d'autres modes de vie et coutumes. Aller à la rencontre de la diversité humaine, n'est-ce-pas pour chacun de nous une expérience passionnante ?

Pour que ces échanges aient lieu dans les meilleures conditions chacun, artisan, commerçant, vigneron a préparé cette saison en mettant en valeur ses atouts. La municipalité n'est pas en reste et continue, notamment, par la poursuite de la réfection des remparts, des fontaines et calades à valoriser le patrimoine architectural de Bedoin si typique et apprécié de tous, sous l'importante masse du Ventoux dont les ombrages et pentes attendent les promeneurs et les cyclistes.

Que chacun puisse, en cette période traditionnellement consacrée aux loisirs et à la détente, passer des moments agréables et conviviaux à Bedoin.

Nous restons à votre écoute.

Luc Reynard et le Conseil Municipal

Centre de loisirs municipal

Depuis le mois de février, le Centre de loisirs de Bedoin est municipal.

Le Centre accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans, tous les mercredis et durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 8h à 18h. Le tarif est de 8 € par jour pour les enfants habitants la commune et de 10 € pour ceux qui n'y résident pas. Un tarif dégressif est prévu à partir du 2ème enfant.

L'inscription des enfants doit être faite au moins une semaine à l'avance pour les mercredis et les vacances.

Pendant les vacances d'été, le centre sera ouvert du 10 juillet au 17 août inclus. Le thème de ces vacances sera la « découverte du monde », ce qui permettra aux enfants de découvrir à partir d'activités variées, sportives, culturelles ou musicales, quelques aspects des différentes régions du monde.

Deux mini-camps sont également prévus :

- pour les 8-12 ans du 9 au 12 juillet au centre du Dahut, à Beaumont du Ventoux, sur les hauteurs du Mont Serein.

Au programme : Randonnée, Escalade sur une paroi naturelle (encadrée par un moniteur breveté d'Etat), parcours dans les arbres, dévalkart, trampoline,...

Le prix du séjour est de 140 € par enfant.

- pour les 6 -12ans, séjour de 3 jours et 2 nuits du 23 au 25 et du 25 au 27 juillet 2007 à la ferme pédagogique de l'Oiselet à Sarriens. Ils découvriront les plantes des pays de l'Union Européenne et la vie à la ferme.

Le prix du séjour est de 100 € par enfant.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Elles sont à prendre auprès d'Amélie, directrice du Centre, à l'école primaire, (centre de loisirs) tous les mercredis jusqu'au vacances et tous les jours ouvrables ensuite ainsi que les jours scolarisés pendant les heures d'ouverture de la garderie municipale.

Pour l'inscription, il vous sera demandé une attestation d'assurance, une photocopie du carnet de vaccination et un certificat médical de non contre-indication aux activités sportives.

Dans l'attente d'accueillir vos enfants et de vous rencontrer sur l'accueil loisir, je vous dis à bientôt.

La directrice, Melle Amélie CAMUS

Journal municipal d'information de BEDOIN

N° 47 - Juillet 2007 bimestriel



Lou Passadou

Journal municipal d'Information
Directeur de la publication : M. le Maire

Rédacteur en chef : P. COLIN

Crédit photos : Mairie

Suivi de Fabrication : N. EYMERÉ

Tirage 2200 exemplaires

Gratuit, ne peut être vendu

Conception & Réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON ☎ 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Conseils municipaux - Les travaux dans le village ... 4-5

Le développement durable - Le sureau noir 6-7

Informations municipales 8

La vie à Bedoin 9

Nouvelles des associations 10-11

Etat civil - Bibliothèque communale - Informations pratiques 12

SEANCE DU LUNDI 29 JANVIER 2007

Présents :

Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Colette LECLERCQ, Pierre COLIN, Béatrice ROUX, Robert COMBE, Jean-Pierre DAUBERTE, Gérard BERNARD, Hélen ADAM, Daniel GERBAUD, Jean-Claude HAUD, Catherine DELBART, Pierre RODRIGUEZ, Georgette RABAGLIA, Paule BENNER,

Absents représentés :

Madame Monique BERNARD

Absents :

Messieurs Vincent GIBIER, Michel GONNET, Daniel MARTINA, Franck CLEMENT.

Après observation d'une minute de silence, en hommage à Monsieur Hubert Provane, la séance est entièrement consacrée à la présentation par monsieur Bernard Wibaux, directeur « d'Habitat et Développement en Vaucluse », des objectifs de la mise en révision du POS, et des méthodes et procédures mises en œuvre à cette fin.

Répondant à une question de Monsieur

Adam, Monsieur le Maire précise que le POS actuellement applicable sur le territoire de Bedoin est bien celui voté le 27.12.2001, l'annulation partielle prononcée récemment par le Tribunal Administratif de Marseille ne concernant que le classement d'une parcelle (section F n°759).

Il n'est pas possible de rendre compte ici à nouveau de l'exposé de Monsieur Wibaux. Nous renvoyons nos lecteurs à l'article publié à ce sujet dans le Passadou n°46 d'avril 2007 et au compte rendu détaillé qui peut être consulté en mairie. Rappelons seulement que la durée de la

SEANCE DU VENDREDI 23 FÉVRIER 2007

Présents :

Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Colette LECLERCQ, Béatrice ROUX, Robert COMBE, Jean-Pierre DAUBERTE, Gérard BERNARD, Daniel GERBAUD, Jean-Claude HAUD, Catherine DELBART, Monique BERNARD, Pierre RODRIGUEZ, Georgette RABAGLIA, Paule BENNER,

Absents représentés :

Monsieur Pierre COLIN et Monsieur Hélen ADAM

Absents :

Messieurs Vincent GIBIER, Michel GONNET, Daniel MARTINA, Franck CLEMENT.

LES DELIBERATIONS SUIVANTES ONT ETE APPROUVEES A L'UNANIMITE

1. Approbation des objectifs et de la procédure de la mise en révision du POS

2. Approbation de la Convention d'études avec le cabinet « Habitat et développement » pour la mise en révision du POS, décidée par délibération du Conseil Municipal du 16 janvier 2007 et autorisation de solliciter l'attribution d'une dotation de l'Etat pour couvrir les frais d'études qui s'élèvent à 22 000 € HT.

3. Convention de mutualisation avec la société « FINANCE ACTIVE » pour assistance à la gestion de la dette

Cette convention proposée par la COVE aux communes adhérentes, permet de bénéficier de l'assistance de cette société pour un an renouvelable deux fois, moyennant une cotisation de 1 196 € TTC.

4. Réfection de la chaufferie du groupe scolaire : attribution du marché de maîtrise d'oeuvre à la société « BET-EGE-DELTA » pour un montant de 14 471 € TTC

5. Ouverture de crédit d'investissement

Pour permettre rapidement le démarrage des travaux, les montants suivants font l'objet d'une ouverture de crédits :

- 16 000 € pour la réfection de la chaufferie du groupe scolaire
- 40 000 € pour l'aménagement de la place de la Vigneronne
- 4 500 € pour la réfection du mur de l'ancien cimetière
- 15 000 € pour la mise aux normes des sanitaires du camping

Les écritures correspondantes seront inscrites au budget 2007.

6. Création de postes au camping municipal et à la commune

Trois postes d'adjoints techniques de 2ème classe non titulaires, un à temps complet, deux à temps non complet (30 heures par semaine) sont créés pour une durée de trois mois renouvelables.

7. Convention de partenariat avec l'union Française des Centre de Vacances

Pour assurer la continuité du Centre de Loisirs, qui a cessé son activité le 31.12.2006, une Convention de partenariat est passée avec l'U.F.C.V Alpes Provence pour assurer l'assistance et la gestion du Centre de Loisirs et de l'accueil périscolaire, pour un coût annuel de 55 000 €.

8. Remplacement d'un délégué au sein d'organismes extérieurs

Suite au décès de Monsieur H. Provane, messieurs J-C. Haud, R. Combe, et J-P Dauberte sont désignés comme délégués titulaires ou suppléants pour le remplacer au sein de la COVE, du Syndicat Mixte Rhône-Ventoux, du Syndicat d'électrification rurale, de la Commission d'appel d'offre et de la Commission de sécurité.

9. Modification de la répartition des indemnités de fonction aux élus

L'enveloppe indemnitaire des élus est répartie ainsi :

- indemnité du maire 1674 €
- indemnité des adjoints
614,25 € x 5 = 3 071,20 €
- indemnités des conseillers ayant délégation 223,36 € x 1 = 223,36 €

Le montant global de l'enveloppe ainsi répartie passe de : 5 119, 66 € à 4 898,30 €

10. Indemnité représentative de logement aux instituteurs

Il s'agit de prendre en compte l'augmentation de 3 % de cette indemnité, fixée par le Comité de finances locales.

11. Subvention du Conseil Général pour l'introduction de nouvelles technologies dans les bibliothèques

Il s'agit de solliciter l'octroi de cette subvention à hauteur de 1 500 €.

NB : Le compte rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

ERRATUM : Dans la séance du 18 décembre 2006, Madame Catherine Delbart a été indiquée par erreur comme absente alors qu'elle était présente.

Les travaux dans le village

Achèvement des travaux sur le chemin des remparts

Après la construction par la S.R.M.V. (Ste Routière du mont Ventoux) du mur en béton projeté pour combler la brèche existante dans les remparts, « ACARE environnement » réalise le parement en pierres de cet ouvrage pour achever la continuité des travaux commencés en 2005.

Ainsi peut-on désormais admirer la continuité des remparts dont la réhabilitation répondait au double objectif de sécurité (ils menaçaient ruine) et de mise en valeur du patrimoine.

Remise en état de la Fontaine et du lavoir du quartier du Pont

« ACARE environnement » dans le cadre de la convention passée avec la COVE pour la réhabilitation du petit patrimoine a remis en état ces deux fontaines, poursuivant ainsi le programme de restauration de nos fontaines, après celle de la place de la Bourgade en 2006.

Réfection du haut de la rue de la Calade

L'APARE (Association pour la participation et l'Action Régionale) a signé avec la commune de Bedoin une convention pour réaliser sur la commune un chantier de jeunes volontaires. Ce chantier réalisé avec douze jeunes adolescents, français et étrangers, aura lieu du 7 au 28 juillet prochain et travaillera sur la remise en état de la calade dans la partie haute de la rue de la Calade (entre la rue de la Rocaille et le portail Catheron).

Le coût de ce chantier, estimé à 26 000 €, est pris en charge à hauteur de 8 000 € par la commune et par des subventions du Département, de la Région et de l'Etat.

L'APARE a déjà réalisé en 2006 un chantier de jeunes sur la colline Saint Antonin pour dégager et préserver des vestiges sur le haut de la colline.

Place de la Vigneronne

Depuis plusieurs mois nous travaillons sur le projet de réaménagement et de sécurisation de la Place de la Vigneronne. Ce projet a été inscrit au budget 2007 et la réalisation aura lieu cet automne.

Pour chaque réalisation importante nous avons tenu à vous en informer dans notre revue municipale : réalisations du Parking

St Marcellin en 2003, de la place de la République, de la place de Ste Colombe puis de celle des Baux, réfection de la toiture de l'Eglise (1ère tranche), création de la gare routière, réhabilitation des remparts...

Vous pouvez en retrouver le détail dans les précédents numéros de *Passadou*.

La dépense prévue au budget 2007 s'élève à 677 000 € pour l'ensemble des travaux envisagés. Des subventions sont en cours d'instruction auprès de la Région et du Département, qui viendront en diminution des coûts supportés par la commune.



L'aménagement répond à plusieurs objectifs :

- Améliorer l'aspect esthétique de l'entrée du village
- Créer un parking sécurisé de 60 places
- Sécuriser les abords de la Crèche et du Centre Culturel
- Construire des sanitaires Publics (sous le chemin des Treilles), s'ajoutant à ceux déjà réalisés Place de la République et Place de la Clastre.
- Cacher les poubelles longeant l'avenue Barral des Baux (emplacements enfouis) améliorant ainsi la qualité de l'environnement.
- Installer une vidéo surveillance aux abords du Centre Culturel, de la Crèche et du Parking pour renforcer la sécurité.

Cette réalisation devra répondre aux exigences des manifestations diverses (marché, fêtes etc...) organisées sur cette place.

Cette réalisation importante sera la dernière de notre mandat. Nous avons le sentiment que beaucoup de choses restent à faire (les projets ne manquent pas) mais nous sommes aussi conscients que des projets importants pour moderniser et embellir notre village ont été menés à bien et que grâce notamment aux subventions obtenues et à une gestion financière stricte, ceci a été fait en réduisant simultanément de plus des 2/3 l'endettement de notre commune.

Vous pouvez consulter en mairie le plan détaillé des aménagements prévus.

Ainsi se poursuit activement le programme de réhabilitation et d'embellissement du centre de Bedoin et de ses hameaux.

Colette LECLERCQ et Pierre COLIN

Si nous en parlions : le développement durable, qu'est-ce-que c'est ?

Si l'on en parle beaucoup (particulièrement en période électorale), reconnaissons que c'est pour beaucoup d'entre nous une notion abstraite dont le contenu reste à définir.

Je n'ai pas la prétention dans le cadre de cet article de faire le tour du sujet, n'ayant pas de compétence particulière en ce domaine, mais je souhaite seulement donner quelques idées qui incitent à la réflexion.

Souvent, (c'est le cas notamment du ministère « Ecologie, Développement et Aménagement durable » créé dans le nouveau gouvernement), le développement durable est associé à la Protection de l'environnement et à l'Ecologie, notions qui nous sont plus familières, sensibilisés comme nous le sommes par les médias qui s'en font de plus en plus fréquemment l'écho, en termes souvent très alarmistes. Il est vrai que l'on peut difficilement nier les risques graves encourus à moyen terme (et dont certains sont déjà manifestes et inéluctables, comme le réchauffement climatique ou la détérioration de la couche protectrice d'ozone, avec toutes leurs conséquences), si la protection de l'environnement n'est pas sérieusement prise en compte dans les politiques publiques et les comportements individuels. Les très belles et très populaires émissions télévisées de Nicolas Hulot et d'Arthur-Bertrand ont largement contribué en France à cette prise de conscience.

La protection de l'environnement est bien sûr un volet essentiel du développement durable, qu'il s'agisse de la préservation de la qualité de l'air et de l'eau, de la préservation des sols, de la lutte contre toutes les formes de pollution, du développement des sources d'énergie renouvelables et non polluantes (solaires, éolienne, ou résultant de nouvelles technologies) se substituant progressivement aux énergies fossiles, ou encore de la préservation des forêts et de la diversité biologique végétale et animale.

Les informations ne manquent pas à ce sujet pour ceux qui s'y intéressent, ce qui devrait être notre cas à tous puisqu'il s'agit bien de la sauvegarde de notre existence et de celle de nos enfants.

Je ne m'y attarde donc pas, si ce n'est pour souligner que les mesures à prendre relèvent non seulement des pouvoirs politiques locaux, régionaux, nationaux et internationaux, mais tout autant de nos choix et de nos comportements individuels.

Qu'il s'agisse :

- des transports (individuels ou collectifs, covoiturage, choix du type de véhicule...)
- du confort domestique (chauffage, isolation, climatisation, appareils électroménagers...)
- de la consommation (utilisation de produits polluants...)
- de la gestion des déchets (tri sélectif, compostage, emballages plastiques...)

La liste est longue des domaines pratiques où nos choix et nos comportements ont une incidence certaine sur la préservation...ou la détérioration de l'environnement.

Il y a cependant un autre aspect au développement durable (appelé aussi développement soutenable ou acceptable) auquel nous sommes moins sensibilisés, tout aussi important.

Le développement durable s'oppose en effet à d'autres formes de développement que nous connaissons et qui ne poursuivent pas les mêmes objectifs :

- Soit parce qu'elles ne contribuent ni directement, ni indirectement à la satisfaction des besoins essentiels des

populations (se nourrir, se loger, se vêtir, se distraire, se cultiver et en général améliorer ses conditions de vie), dont on sait qu'ils sont très loin d'être couverts pour une grande partie de la population mondiale, même dans les pays dits « développés » et à plus forte raison dans les pays pauvres.

- Soit parce qu'elles participent encore très directement à la détérioration de l'environnement et à la destruction irrémédiable des éco-systèmes indispensables à la vie.

- Soit parce qu'elles contribuent à maintenir si ce n'est à aggraver des inégalités sociales trop criantes pour être supportables, au bénéfice exclusif d'une petite minorité.

- Soit parce qu'elles ont pour seul objectif la recherche du profit sans se préoccuper de quoique ce soit d'autre.

Le développement ne peut être « durable » que s'il contribue à terme au bien être de tous et à la diminution des inégalités sociales, au sein d'un même pays et tout autant entre les pays et les grandes régions du monde. Les exemples des effets désastreux de « développements » qui ne concourent pas à cet objectif ne manquent pas :

- La déforestation galopante en Amazonie et en Océanie (Indonésie et Nouvelle Zélande) pour le seul profit de grandes sociétés internationales.

- L'assèchement total en Russie ou en Ukraine de grands lacs ou de mers intérieures suite à une industrialisation totalement insouciante de préoccupations environnementales

- Le développement dans certains pays d'une industrie d'armements surpuissante par rapport aux dangers encourus, au détriment du niveau de vie des populations

- L'exploitation intensive par la Chine et l'épuisement rapide des ressources en poissons au large des côtes africaines dans le seul but commercial, aggravant la pauvreté des pays riverains.

Plus proche de nous, citons la concurrence effrénée de produits de consommation en provenance de pays sous développés où la population accepte les pires conditions de travail pour accéder à la satisfaction de ses besoins vitaux, ou encore l'immigration clandestine, impossible à maîtriser, des jeunes africains cédant au rêve d'une vie plus facile en Europe.

L'énumération pourrait être longue là aussi ! Elle prouve simplement que la planète ne peut pas trouver son équilibre sans une révision fondamentale de ce que doit être le développement économique et social et que, si cela ne se fait pas ou se fait trop lentement, nous courrons à la catastrophe.

Utopie diront certains ? J'espère que non ! Cela supposera bien sûr beaucoup de remises en cause, une concertation et la recherche d'un consensus international qui a déjà commencé avec les difficultés que l'on sait, une évolution profonde des mentalités concernant notamment la croissance démographique qui est une donnée fondamentale du problème et aussi une réorientation des techniques actuelles et la découverte de nouvelles techniques mises au service du développement durable.

Mais de toute évidence la politique de « l'égoïsme sacré » qui a été et reste encore pour une part celle de tous les pays développés ou en cours de développement est vouée à un échec certain qui serait l'échec définitif de tous.

La prise de conscience de cette inter-dépendance est aussi un aspect, plus positif que celui qui nous est souvent présenté, de la mondialisation.

Pierre COLIN

Le sureau noir (sambucus nigra)



On peut observer cet arbuste de 3 à 5 mètres de haut dans les bois clairs, les haies, les terrains vagues, les jardins...

Autour du mont Ventoux on l'appelle « lo sambuc » ou « lo sampechier ». Ailleurs en France c'est le sus, suseau, susier, seuillon, sambuce, saou, haut-bois.

Il est reconnaissable à ses feuilles composées de 5 à 7 folioles vertes à l'odeur désagréable quand on les froisse. De petites fleurs blanches disposées en larges ombelles s'ouvrent en mai-juin. Elles sont suivies de petites baies d'un noir brillant.

En Suisse et en Italie du Nord, on a

retrouvé des graines de sureau dans les lieux habités à l'âge de pierre.

Les grecs et les romains connaissaient les vertus curatives de la plante. Certains sont allés jusqu'à dire que si l'on trouvait si souvent cet arbre près des villages, c'est qu'autrefois on l'y plantait pour attirer les bons génies !

De nos jours le sureau est encore utilisé à plusieurs fins :

- médicinales

les infusions de fleurs séchées sont considérées comme diurétiques. Elles traitent aussi les rhumatismes, les maux de gorge, les refroidissements, les rhumes et, en usage externe, les conjonctivites et autres affections des yeux et des paupières.

Les fruits, riches en vitamine C, sont utilisés comme laxatif.

- gourmandes

Avec les fleurs ou les baies on confectionne des liqueurs, des confitures et des sirops, très appréciés des connaisseurs.

- autres usages

Le coeur des branches un peu âgées contient une épaisse moëlle que l'on peut éliminer à l'aide d'une tige métallique. On obtient une sorte de tuyau dans lequel on souffle pour attiser les feux de bois (c'est le boffa-fuoc)

Les enfants en faisaient une sorte de sarbacane à piston appelée garrot ou chicarrot.

- jardins : il existe des variétés de sureau noir ayant des feuilles vert jaune (pour la variété « aurea »), vertes marginées de jaune (pour la variété « aura marginata ») très découpées, comme des fougères (pour « lacinxta »). Certains jardiniers utilisent le purin de sureau comme répulsif vis à vis des souris et des campagnols. D'autres plantent une branche de sureau dans une taupière pour se débarrasser des taupes.

Cet arbuste fait partie des plantes qui attirent les insectes utiles pour les jardins.

Il existe d'autres espèces de sureaux. Elles feront l'objet d'une prochaine chronique.

Jean FAUCHE

MEMOIRE



Le village entier était présent aux obsèques de Jean-Baptiste Favier pour témoigner de l'amitié que chacun lui portait.

Jean-Baptiste, enfant du village, était né le 29 mars 1970 et n'avait pas quitté Bedoin. Il avait créé avec ses amis le restaurant « Pasta et Basta », au centre du village où nous avons l'habitude de le rencontrer et de partager avec lui quelques minutes durant lesquelles il ne se départissait pas de sa gentillesse et de sa bonne humeur.

Il s'est battu de longs mois contre la maladie avec le soutien de son épouse et de sa famille.

A Carla, Phanie, Brigitte, Maxime, ses proches et ses amis, nous disons tout notre soutien. Jean-Baptiste tu garderas une place dans notre coeur.

Colette LECLERCQ

Modification du POS : ouverture de l'enquête publique

Cette enquête se déroulera à la mairie du 2 juillet au 3 août 2007. Monsieur Jean Gros désigné comme commissaire enquêteur recevra en mairie les jours suivants :

- Lundi 2 juillet 2007 de 9h à 12h
- Lundi 16 juillet 2007 de 14h à 17h
- Vendredi 3 août 2007 de 14h à 17h.

Les observations sur le projet pourront être consignées pendant la durée de l'enquête sur le registre déposé en mairie, ou être adressées par écrit

Pass'jeune 2007

Ce passeport donne à tous les jeunes de Bedoin scolarisés, jusqu'à 18 ans, le libre accès à la piscine et aux terrains de tennis n°3, pour un coût forfaitaire de 16 €, 8 € à partir du 2^{ème} enfant et 32 € pour les extérieurs. A retirer auprès de Philippe, en Mairie (se munir d'un justificatif de domicile et d'une photo récente).

Garderie municipale

La garderie municipale a été créée à la rentrée scolaire 2002-2003. La fréquentation est régulière et l'accueil des enfants varie entre 10 et 15 enfants matin et soir. Le tarif appliqué n'a pas été augmenté depuis sa création. L'animation est assurée depuis le début par Hélène Rodriguez, aidée depuis 2007 par Amélie CAMUS directrice de notre centre de loisirs municipal.

Ramassage des ordures ménagères

Rappelons à tous les habitants de Bedoin, vacanciers et propriétaires de résidences secondaires, que les ordures ménagères doivent être exclusivement déposées dans des sacs plastiques fermés dans les conteneurs, largement répartis sur le territoire de la commune.

Les verres et bouteilles doivent être déposés dans les conteneurs spécialisés.

Tous les autres déchets (cartons encombrants, déchets verts, bois, meubles, électroménagers, monstres etc...) doivent être portés en

décharge (décharge de Caromb, ouverte tous les jours de 8h à 18h sauf dimanche et jours fériés, mini-déchetterie de Bedoin ouverte mardi de 9h à 12h, vendredi de 13h30 à 17h et le 3^{ème} samedi du mois de 9h à 12h).

Le dépôt de ces déchets sur la voie publique ou à côté des conteneurs est un délit passible de lourdes amendes.

L'effort de chacun peut seul garantir la propreté de notre village.

Le pastoralisme dans le Ventoux



Une convention a été signée le 22 mai entre la Mairie de Bedoin, l'Office National des Forêts et les deux éleveurs de moutons du Ventoux, (Le GAEC Montagard, et Monsieur Burle)

pour la répartition des pâturages sur le versant sud du Ventoux.

Sur la forêt communale de Bedoin (6 300 hectares, la plus importante forêt communale de France), 5 000 hectares sont accessibles au pastoralisme.

Le pastoralisme, dans les espaces ouverts du massif, a toujours fait partie de l'histoire de notre montagne et en a façonné le paysage.

Pour inscrire cette activité traditionnelle dans la durée, préserver au mieux le Ventoux, et les zones sensibles notamment les 900 hectares de la cédraie, et la zone des pins noirs de Perrache, limiter la

croissance des buis qui envahissent les zones ouvertes, il était indispensable d'en définir les limites et d'en préciser les modalités.

Une carte détaillée a donc été établie, en accord avec tous les partenaires pour définir les zones de pâturage de chaque éleveur et prévoir le déplacement des troupeaux au fil des saisons, par des drailles, pour profiter des herbages disponibles, en tenant compte également des points d'eau existants (une 3^{ème} citerne pastorale financée par Natura 2000 a été créée au Jas des Pèlerins) pour le plus grand profit des quelques 2 100 moutons que comptent les troupeaux, des deux éleveurs présents sur le Ventoux, mais aussi pour la sauvegarde et la régénération de notre forêt.

Monsieur le Maire Luc Reynard, Jean-claude Haud adjoint à l'environnement, Messieurs Delaprisson et Mestre de l'O.N.F. respectivement responsables de l'Unité Territoriale du Ventoux et agent forestier à Bedoin, ainsi que Mademoiselle et Monsieur Montagard (Monsieur Burle étant excusé) étaient présents le 22 mai pour signer cette convention, qui s'inscrit directement dans l'objectif de préservation de l'environnement et du développement durable.

Guy Pairoux et l'O.N.F.

Visites en scène de Bedoin

Tous les lundis du 2 juillet au 27 août un guide conférencier du Service Tourisme de la COVE et deux comédiens vous emmènent pour une découverte nocturne de Bedoin et une mise en scène du paysage avec musique et lectures de textes. Départ à 21 heures devant l'Office de

Les événements sportifs à Bedoin



Ce printemps 2007 a été particulièrement riche en événements sportifs dans notre commune.

Le plus marquant a sans doute été le 25ème Championnat de France cycliste des Sapeurs-Pompiers qui s'est déroulé sur Bedoin (avec passage à Flassan et Crillon le Brave) le week-

end des 19 et 20 mai. Plus de 300 sportifs venant de toute la France ont participé aux différentes compétitions de ce championnat et la population de Bedoin ne leur a pas ménagé ses encouragements. Bravo à tous et particulièrement au S.D.I.S. et au corps des Sapeurs-pompiers de Bedoin, principaux organisateurs de cette belle manifestation.

Vandalisme ... encore !

Dans la nuit du 5 au 6 mai, des vandales ont dérobé les drapeaux sur la façade de la mairie et volontairement retourné et cassé les vasques à fleurs situées dans la cour de la mairie.

Mais n'oublions pas le week-end des 2 et 3 juin la course de Côte entre Bedoin et le Ventoux, à laquelle la population bedoinaise est si profondément attachée, la manifestation cycliste de la Sporta qui les 9 et 10 juin pour la 3ème année consécutive a réuni à Bedoin plusieurs milliers de nos amis belges, ainsi que l'étape traditionnelle du Critérium du Dauphiné entre Bedoin et le sommet du Ventoux le jeudi 14 juin.

De même, dix cyclistes ont quitté Bedoin le 2 juin pour rallier en huit jours Bredene, station balnéaire de la côte belge. Monsieur le Maire de Bedoin et Monsieur Willy Van Hooren Bourgmestre de Bredene ont donné le départ de ce raid. Le 24 août nous accueillerons à Bedoin vingt-deux concurrents ayant fait le trajet inverse.

Bedoin s'affirme ainsi de plus en plus comme la capitale des compétitions cyclistes dans la Région.

N'omettons pas pour autant les autres sports avec un grand coup de chapeau au football pour le succès en finale de la Coupe Rhône Durance de l'Equipe Jeunes du Racing Club de Bedoin (voir en page sportive).

Coût pour la commune : 500 €.

La sottise n'a pas de limite. Elle a un coût subi par tous...

Informations intercommunales : animaux errants et vétérinaires

La Cove assure sur son territoire le ramassage ou la capture des animaux errants sur la voie publique, et elle les amène à la Société Protectrice des Animaux du Vaucluse (S.P.A.V.) ou chez un vétérinaire lorsqu'ils nécessitent des soins urgents.

A cet effet la COVE a signé récemment deux conventions :
- l'une avec la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.V.), suivant laquelle celle-ci facturera au propriétaire de l'animal lorsqu'il vaudra le récupérer un montant forfaitaire de 30 €, pour participation aux frais de capture et de transports

- l'autre avec les vétérinaires volontaires sur le territoire de la Cove pour accepter de donner les soins d'urgence aux animaux ainsi ramassés. Les honoraires seront réglés par la Cove, ou pris en charge par le propriétaire si celui-ci est retrouvé.

Alors, propriétaires de chiens...ou de chats, soyez attentifs à ne pas les laisser errer sur la voie publique !

Télévision

18 chaînes gratuites accessibles aux téléspectateurs du Vaucluse
Nous l'annoncions dans notre numéro 45, c'est maintenant effectif. L'émetteur de T.D.F installé au sommet du Ventoux permet à la quasi-totalité des habitants du Ventoux (92 % sur le département où subsistent quelques zones d'ombre mais pratiquement 100 % sur la commune, suivant les informations TDF) de capter 18 chaînes numériques gratuites.

Il faut simplement pour cela équiper votre téléviseur d'un adaptateur dont le coût se situe entre 30 et 100 € suivant ses caractéristiques. Faites vérifier cependant que votre antenne est bien adaptée à la réception de ces nouvelles chaînes.

Le jeudi 3 mai, T.D.F avait invité Monsieur Claude Haut, Président du Conseil Général et de nombreux élus et personnalités à l'inauguration officielle de ces installations du Ventoux. Une bourrasque de neige sur le Ventoux empêchait la majorité des personnes présentes d'accéder au sommet et la cérémonie dut se replier au chalet Reynard ! Seul un petit groupe a eu le privilège, après dégagement de l'accès, de visiter ces nouvelles installations et d'écouter les explications des responsables de T.D.F.

Pierre COLIN

Mobylettes et nuisances sonores

Nous avons tous été jeunes et éprouvé le plaisir des « vroum-vroum » bruyants en enfourchant ces charmants petits engins ! Mais point trop n'en faut et il nous faut bien rappeler à ces cavaliers motorisés, jeunes...ou moins jeunes (quelquefois l'adolescence se prolonge longtemps), que la nuisance sonore est un délit et comme tel réprimé par la loi qui prévoit des amendes de police pour les contrevenants. La mesure du niveau sonore (qui ne doit pas être supérieur à 80

décibels) peut être contrôlée techniquement à Mormoiron, mais ces petites cylindrées sont équipées en standard d'un silencieux sur leur pot d'échappement. Le fait de le supprimer ou de le trafiquer constitue lui-même un délit.

Nous rappelons donc cette réglementation, qui n'a d'autre but que de protéger la tranquillité de tous, à tous les intéressés et notamment aux parents responsables.

Pierre COLIN

Les photos prises lors des repas des Anciens des 20 et 21 mars sont exposées en mairie. Venez les admirer.

La boule du Ventoux

PROGRAMME BOULISTE

En juillet :

Le samedi 14 à 15h Concours Pétanque à la mêlée

Fête des Baux

Samedi 21 à 15h Pétanque mêlée 3 joueurs

Dimanche 22 à 15h Pétanque mêlée 2 joueurs

Lundi 23 à 15h Pétanque montée 2 joueurs

En août :

Fête de Bedoin

Mercredi 8 à 15h Coupes « Crédit Agricole » – mêlée 2 joueurs

Jeudi 9 à 15h mêlée 3 joueurs

Vendredi 10 à 15h Spécial Jeunes mêlée 2 joueurs

Jeudi 11 à 15h Challenge A. Artilland – Jeu provençal – 3 joueurs

Dimanche 12 à 9h Suite du Jeu Provençal

Dimanche 12 à 15h Coupes « Ville de Bedoin » – Pétanque montée 2 joueurs

Lundi 13 à 15h Coupes « Commission des fêtes » – mêlée 3 joueurs

Mardi 14 à 15h Coupes « Office du Tourisme » – Pétanque montée 3 joueurs

Mercredi 15 à 15h « Coupe du Conseil Général » – Pétanque tête à tête

Jeudi 16 à 15h00 Challenge « Bélézy » Pétanque mixte (1 F-2 H)

Fête de Ste Colombe

Samedi 25 à 15h Pétanque mêlée 3 joueurs

Dimanche 26 à 15h Pétanque mêlée 3 joueurs

Lundi 27 à 15h Pétanque montée 2 joueurs

Amicale du don du sang

Résultat de l'Assemblée du 11 mai 2007.

Président : Guy Mary

Vice-présidentes : Mesdames Hélène Combe et Brigitte Coutelen

Secrétaire : Madame Valérie Eysseric-Dauberte

Trésorière : Madame Suzanne Charbonnel

Autres membres du bureau accueil : mesdames Françoise Bernard, Suzanne Charbonnel, Aimée Combe, Hélène Combe, Michèle Massandes, Françoise Palayer, Eliane Reynard, messieurs Alain Delbart, Pierre Rodriguez.

Le mot du Président : Personne n'est à l'abri d'un accident. Demain vous aurez peut-être besoin d'être secouru et grâce aux donateurs bénévoles, vous serez sauvés ; alors s'il vous plait venez nous rejoindre aux collectes de sang le 17 juillet et le 30 octobre 2007 entre 15h30 et 19h30, au Centre Culturel

Guy MARY

Racing club de Bedoin. Ils ont gagné la finale !



Le 26 mai dernier, notre équipe de jeunes de 18 ans partait pour Bollène pour disputer la finale de la coupe Rhône et Durance, un des fleurons du District. Après avoir éliminé l'équipe de Bollène qui théoriquement lui était supérieure, tous avaient un immense espoir dans leur coeur

mais un doute sportif dans l'esprit. En effet ils affrontaient l'équipe du Pontet qui évolue en ligue c'est-à-dire trois divisions au-dessus.

Au coup de sifflet marquant le début de la rencontre l'angoisse de nos supporters était visible et les dirigeants du Pontet semblaient très surs d'eux.

Nos jeunes ouvrirent le score, puis le Pontet égalisa 1 à 1. le doute ressurgissait... Après la mi-temps l'équipe du Pontet marquait à nouveau mais nos joueurs forts de leur pugnacité égalisaient 2 à 2.

L'affaire se joua donc au tir au but : après des tirs parfaitement réussis, notre gardien dans une envolée sublime réussit à retourner un tir du Pontet, offrant ainsi la victoire à notre équipe. Côté Bedoin les tribunes étaient en délire, car chacun mesurait l'importance de cette victoire unique en son genre pour le club et pour notre village.

Un grand merci à tous les joueurs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes mais également à l'entraîneur Monsieur Samuel Soumille, à ses proches collaborateurs, à Monsieur Alain Constant, Président du club et à ses collaborateurs, aux ex-dirigeants ainsi qu'à Monsieur le Maire qui s'étaient joints aux supporters.

Georges GARCIN

La M J C

Le mois de juin a été particulièrement riche en rencontres, qu'il s'agisse de notre belle et originale exposition de peinture, de dessin et de poterie au centre culturel, du concert de la chorale à la chapelle de notre Dame de Nazareth, de l'atelier d'écriture, de notre groupe théâtre en représentation le 28 juin, sans oublier notre porte ouverte aux activités musicales (piano, violon) et les démonstrations de Taekwando.

De plus trois grands rendez-vous sont prévus : une démonstration de Hip-Hop le 22 juin, le 23 juin le spectacle de gymnastique rythmique au cours duquel les gymnastes de Chantal Chaussy rendront un hommage à l'Arménie, enfin le 30 juin le gala de danse de Claude Faury, moment magique attendu par les familles, qui termine l'année scolaire en beauté.

Avant la soirée Frédéric Blanc et ses élèves feront une animation musicale.

Activités informatiques (centre ERIC - Espace Jeunes Multimédia : près du Stade)

Désormais nous vous proposons **un rendez-vous mensuel, le samedi matin de 10h30 à 11h30** au centre Eric. Le samedi 21 juillet Etienne Angel abordera le thème « Internet et informatique en déplacement » et le samedi 18 août celui des « photos de vacances ».

Venez-y nombreux, un verre de l'amitié suivra la présentation.

A noter : De nouveaux horaires d'ouverture au public de l'Espace jeunes multimédia. Etienne Angel sera à votre disposition du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 (sauf le mercredi), en juillet et août.

Week-end à Corbeil Essonnes

Les 12 et 13 mai derniers se déroulaient les Internationaux de Gymnastique Rythmique de Corbeil Essonnes près de Paris. Bien entendu nous ne pouvions pas rater cela ! Nous sommes donc partis à 40 pour les grands frissons...Voici quelques témoignages des gymnastes de la MJC de Bedoin qui en disent plus long qu'un article rédigé par mes soins...

« j'ai beaucoup aimé ce voyage car j'ai réalisé mon rêve de voir des grandes championnes ».

J'ai vu Delphine Ledoux enfin, j'ai adoré » - « De l'émotion, de la beauté, de la grâce, de la précision, du rêve sous nos yeux ». Ou encore : « j'ai bien aimé les unions entre les pays, j'ai adoré l'Italie et la France et aussi l'Espagne » - « J'ai bien aimé les pays unis du Monde à Corbeil Essonnes. Ce voyage valait le coup » ! Voilà, il ne reste plus rien à ajouter ...

Chantal

Bedoin cyclo randonneurs

Bedoin Cyclo Randonneurs organise le samedi 11 août 2007, la 9ème édition du :

- 104 bornes autour du Ventoux avec 1 300 mètres de dénivelé,
- 66 bornes par les gorges de la Nesque avec 1 100 mètres de dénivelé,
- 36 bornes Parcours familial avec 330 mètres de dénivelé.

Le départ aura lieu de 7h à 9h, arrivée à 14h.

Le lieu de rendez-vous sera à la Cave coopérative de Bedoin. Le prix de l'engagement est de 5 € pour les licenciés FFCT, 8 € pour les non licenciés, gratuit pour les moins de 18 ans.

Contact club : Daniel Lesieur 04.90.36.26.88 ou Guy Chiquet 04.90.12.84.09

Le club naturiste de Bélézy Provence

Le Club Naturiste de Bélézy Provence a pour but de favoriser tout ce qui peut concourir à l'épanouissement physique, culturel et moral de ses membres par la pratique de la vie en plein air.

C'est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. elle est présidée par Monsieur Jean-Claude TARDITI à la tête d'un Conseil d'Administration de 18 membres.

Cette équipe dynamique développe la convivialité, la communication, la culture, les loisirs, et partage des valeurs comme le respect des autres et de l'environnement.

De nombreuses activités comme la pétanque, les balades géologiques, le théâtre etc... ainsi que les rendez-vous comme les barbecues, la galette, l'exposition des artistes du Club au Centre Culturel de Bedoin, en font une association pleine de vie.

Etre membre de notre association permet l'accès au domaine naturiste de Bélézy.

Vous êtes intéressés ?

Contactez le Secrétariat : Nicole Janvier 06.23.75.28.40

Bedoin à petits points

Bedoin à petits points expose ses broderies au Centre Culturel de Bedoin. Nous vous invitons à une promenade dans le jardin des broderies du 7 au 19 juillet 2007.

Etat Civil

NAISSANCES :

César FINné le 18.04.07
Julie BREMONDnée le 19.04.07
Enzo LAURETné le 30.04.07
Martial NOUVENEné le 24.05.07
Arthur ESPINERA - GILné le 05.06.07

MARIAGES :

Jean-Paul VALENZUELA et Isabelle VIDALEle 28.04.07
Jean FAURE et Louissette LACROIX.....le 19.05.07

DECES :

Maurice POURTALLIER (83 ans).....le 26.04.07
Paulette BELLON veuve FAVIER (78 ans)le 02.05.07
Marguerite QUANTIN veuve PARQUET (86 ans) ...le 05.05.07
Charles VARIZAT (73 ans).....le 13.05.07
Hildegard ABRAMCZYK épouse BEAUMATIN (77ans)....le 01.06.07
Jean-Baptiste FAVIER (37 ans)le 03.06.07
Gilberte BLANC (85 ans).....le 07.06.07
Yvonne THOME épouse FOURCADE (95 ans) ..le 10.06.07

Calendrier des gardes des médecins

BEDOIN / VILLES-SUR-AUZON / MORMOIRON

Du vendredi 20h00 au lundi 8h00

7 - 8 juillet.....Dr NADRA.....04.90.61.88.96
14 - 15 juillet.....Dr BARNICAUD.....04.90.12.81.09
21 - 22 juillet.....Dr DIETERLEN04.90.65.92.12
28 - 29 juillet.....Dr LUNADIER.....04.90.61.80.27
4 - 5 août.....Dr DIETERLEN04.90.65.92.12
11, 12, 15 août.....Dr GAUDET04.90.65.64.96
18 - 19 août.....Dr NADRA04.90.61.88.96
25 - 26 août.....Dr BARNICAUD.....04.90.12.81.09
1 - 2 septembre.....Dr LUNADIER.....04.90.61.80.27
8 - 9 septembre.....Dr NADRA04.90.61.88.96
15 - 16 septembre.....Dr GAUDET04.90.65.64.96
23 - 24 septembre.....Dr BARNICAUD.....04.90.12.81.09

**SAMU 15 - POMPIERS 18 - GENDARMERIE 17
ou numéro 112**

URGENCE DENTAIRE

Dimanches et jours fériés - Téléphone : 04.90.31.43.43

Des vacances et des livres !

L'été est toujours un moment propice pour retrouver le temps de lire. Votre bibliothèque reste ouverte en juillet-août aux horaires habituels.

Les réunions du club de lecture se poursuivent pendant l'été : venez partager vos lectures les mercredi 11 juillet et 8 août à 18 h. Ces échanges sont conviviaux et ouverts à tous, même ponctuellement.

Vacanciers vous êtes les bienvenus : un simple chèque de caution de 16 € par personne, restitué à votre départ vous permet d'emprunter 3 documents pour trois semaines. Nous signalons à votre intention le fonds « Provence », qui compte plus de 240 documents, parmi lesquels vous trouverez de nombreux ouvrages sur Bedoin, le Ventoux et la Provence. La bibliothèque vous propose également un petit fonds de romans en langues étrangères (anglais, allemand, néerlandais, italien, espagnol).

Et si même la lecture est encore trop difficile pendant les fortes chaleurs, la bibliothèque propose aussi : BD, magazines, et depuis deux ans des livres enregistrés sur CD audio.

A la rentrée, prenez déjà note de quelques animations :

- **Balade contée dans les rues du village**, le samedi 22 septembre à 18 h.
- **L'heure du conte (gratuite)** reprendra début octobre, une fois par mois le mercredi en période scolaire, à 17 h 30.

- **Lire en fête** (19,20,21 octobre) aura pour thème cette année : « Les lectures qui ont marqué votre enfance... ». Au programme : exposition des souvenirs de lecture des bedoinais, avec un concours à la clé, contes et lectures, rencontres avec des auteurs, séance de cinéma...

Appel : Pour participer au concours organisé pour « Lire en Fête », il suffit de vous présenter à la bibliothèque avec le livre qui a le plus marqué votre enfance (éventuellement ses références), avant le 1er octobre.

Fonctionnement et horaires de la bibliothèque.

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sont gratuits pour tous. Pour emprunter les livres et utiliser le poste internet (accès documentaire), une inscription à l'année est nécessaire. Elle est entièrement gratuite pour les bedoinais.

Mardi 15h/18h / Mercredi 10h/12h - 15h/18h

Jeudi et Vendredi 16 h/18 h / Samedi 10 h/12 h

Tél : 04.90.65.69.72.

Courriel : bibliotheque@bedoin.fr

Muriel BIEOU et Angélique BELLON

Le programme des fêtes d'été à Bedoin

- **Le 5 et 6 juillet** : Au Centre culturel à 21h la troupe amateur de la Breloque jouera « La bonne adresse » de Marc Camoletti
- **Le 7 juillet** : « village enfants ados » Animation de 10h à 20h sur la place des écoles organisée par le service coordination enfance jeunesse et un collectif d'associations (tennis, foot, judo, M.J.C., Crions Z'Ensemble » dans le centre du village le 7 juillet de 20h à 2h au stade municipal 8ème festival Crions Z'Ensemble « Beat Assaillant », Hip-hop Groupe Rock Raoul Petite, Groupe Dirty Mian Mian
- **Les 13 et 14 juillet** : fête nationale, aïoli des pompiers le 13 à 20h, soirée dansante à 22h avec l'orchestre Shadoogie le 14, orchestre « Musette » Fred Kohler
- **Le mardi 17 juillet** : à 21h à la chapelle Notre Dame de Nazareth concert de jazz par le Trio Prud'homme - entrée libre
- **Le 21 juillet** : fête des Côtes du Ventoux, dans le village
- **Les 21 et 22 juillet** : Fête des Baux, vide grenier puis bal avec « Destination Danse » et « Dédicace »
- **Le 5 août** : marché potier - place des écoles
- du 12 au 15 août : fête votive de Bedoin dans le village
- le 12 - bal musette orchestre Pat Cryspol
- le 13 - concours de chants
- le 14 - Orchestre « La baie des Anges »
- le 15 - Feu d'artifice et orchestre XL
- **Les 25 et 26 août** : fête votive de Ste Colombe Repas et soirée dansante avec

NOUVEAUX COMMERCANTS

OU SERVICES

BDA Concept vous propose la réalisation de divers travaux dans le domaine de la conception graphique, la création de logotype, de cartes de visite, la mise en page de vos supports de communication, la conception personnalisée de vos faire-parts ...

Tél : 04.90.35.62.41

E-mail : del.blanc@orange.fr

Prochainement : www.bdaconcept.fr